

20
22



RAPPORT D'ACTIVITÉS



Syndicat du Bassin Versant de
L'ARQUES

EDITO

du Président



“ C'est une fois de plus avec beaucoup d'enthousiasme et une conviction sans faille que l'équipe du SMBV de l'Arques s'est mobilisée cette année pour répondre aux missions qui nous ont été confiées par les collectivités membres de notre syndicat.

Mettre en œuvre un programme de prévention du risque inondation en lien avec l'Agence de l'eau, l'Etat, et le Département ; gérer la question des ruissellements agricoles en utilisant notamment des solutions fondées sur la nature (aménagement de mares, plantation de haies, aides au maintien des prairies et des systèmes bocagers) ; travailler à l'entretien et à la restauration écologique de nos cours d'eau ; rédiger des avis d'urbanisme ou de retournement des prairies pour agir préventivement, conseiller et accompagner les collectivités et particuliers sur ces thématiques, voici en résumé le cadre des actions menées par le syndicat au cours de l'année 2022.

Bien sûr, nous aimerions aller plus vite pour mener certains projets d'aménagement notamment lorsqu'ils permettent de réduire les risques inondation, bien sûr nous aimerions aller plus loin dans nos démarches notamment lorsqu'elles permettent d'assurer un meilleur état écologique de nos cours d'eau.

Al'heure où la question de la protection de la ressource en eau devient un enjeu majeur, les actions du syndicat du bassin versant de l'Arques ont toute leur pertinence et deviennent déterminantes notamment dans les politiques d'adaptation au changement climatique que nous devons tous mener.

FREDERIC WEISZ, Président

Sommaire

#03

La structure

Ses membres
Ses missions
Ses élus
Ses partenaires

#04

Son territoire

#05

Chiffres clés

#06

Moyens humains & matériels

#07

Budget Administratif

#08

Rivières

Préserver les milieux aquatiques

#09

Restauration de la Continuité écologique

Rétablir la libre circulation des sédiments et des espèces
Un vaste chantier sur l'Eaulne

#10

Agricole

Limiter ruissellement & érosion
Une nouvelle stratégie inondations

#11

Risque inondation

PAPI Arques & Scie
Ouvrages de régulation

#12

Communication Animations

SMBV Arques

7 rue du G^{al} Leclerc, BP 40
76270 Neufchâtel-en-Bray
02 35 17 55 33
infos@bvarques.fr



www.bvarques.fr



La structure

Ses membres

8 communautés de communes et d'agglomération
et 3 communes (Conteville, Le Caule-Ste-Beuve, Ronchois)



Le Syndicat du Bassin Versant de l'Arques est une collectivité territoriale qui regroupe 8 communautés de communes et 3 communes.

Son rôle : veiller à la gestion de l'eau dans son milieu naturel, sur son territoire.

Ses missions

- prévenir les inondations
- limiter l'érosion des sols et le ruissellement
- préserver les rivières et les milieux aquatiques
- communiquer et sensibiliser
- préserver la qualité de l'eau

Ses élus

Trois instances orientent la politique de gestion de l'eau menée par le syndicat :

- le comité syndical : 50 élus délégués,
- le bureau : 12 élus,
- les commissions thématiques.

Ses partenaires

Partenaires techniques et financiers

Agence de l'Eau Seine-Normandie, Services de l'Etat (DDTM, DREAL...), Région Normandie, Département Seine-Maritime, fédérations de pêche et de chasseurs, Office Français de la Biodiversité...



11

structures
membres

50

élus délégués

5

missions

1

réseau
de partenaires

Son territoire



1050

km²

100 000

habitants

118

communes

473

km

de cours d'eau

70

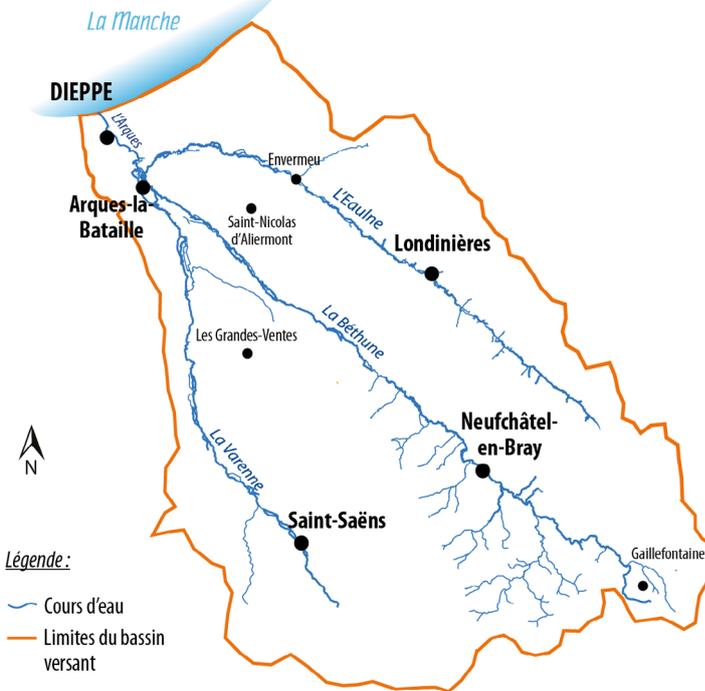
%

de surface agricole

6 000

hectares

de zones humides



Légende :

— Cours d'eau

— Limites du bassin versant

ARQUES

Confluence de l'Eaulne, de la Béthune, et de la Varenne

EAULNE

Source : Mortemer

BÉTHUNE

Source : Gaillefontaine

VARENNE

Source : Montérolier

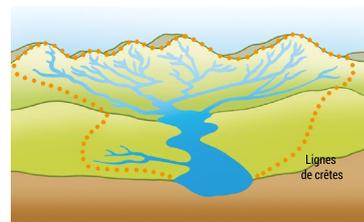
Le SMBV Arques exerce ses missions sur un territoire dont les limites sont naturelles, et non administratives : celles d'un bassin hydrographique, le bassin versant de l'Arques.

Situé au Nord-Est de la Seine-Maritime, il comprend 4 cours d'eau : l'Eaulne, la Béthune et la Varenne, qui confluent à Arques-la-Bataille pour former l'Arques, fleuve qui se jette dans la Manche, via le port de Dieppe.

Majoritairement rural, avec une activité agricole forte, il est toutefois très urbanisé à l'aval (agglomération de Dieppe), et comprend quelques pôles urbains secondaires (Neufchâtel-en-Bray, Londinières, Envermeu, Saint-Saëns, Les Grandes-Ventes...).

Un bassin versant, c'est quoi ?

C'est un territoire à l'intérieur duquel toutes les eaux se dirigent vers le même point (exutoire) : cours d'eau, lac, mer... Il est délimité par des lignes de crêtes.



2022

chiffres clés

12

agents

9935

plants

1

PAPI

Programme d'Actions
et de Prévention
des Inondations

1

grand chantier
de restauration de la
continuité écologique

593

mètres linéaires
de végétation
de rive restaurée

1

Contrat de Territoire
Eau & Climat

11

mares
créées/restaurées

812

avis d'urbanisme
rendus

Moyens

humains & matériels

Les bureaux du syndicat sont installés à Neufchâtel-en-Bray, dans un immeuble en location. L'équipe compte 12 agents : 6 fonctionnaires, 6 contractuels, 6 hommes, 6 femmes. Un agent est en congé parental, remplacé par Fanny Renel, puis Sandrine Lécuyer dès le mois de novembre.

2022 a été marquée par le départ de Julie Pierre, directrice adjointe. Fanny Renel a repris une partie de ses fonctions (aménagement du territoire) et la coordination du pôle agricole.

L'Équipe

Pôle administratif



**Hélène
DESCHAMPS**

Secrétaires comptables



**François
DURIEU**



**Frédéric
LENU**
Agent d'entretien



**Loïc
THULLIEZ**
Directeur



**Justine
WAMBRE**
Chargée de mission
risque inondation



**Julie
DUBOIS**
Chargée de
communication

Pôle agricole



Fanny RENEL
Coordinatrice
du pôle agricole
Chargée de mission
aménagement



**Florian
LANGLOIS**

Chargés de mission
agricole & environnement



**Sandrine
LÉCUYER**

en remplacement

Pôle rivière



**Julien
EDDE**

Chargés de mission rivière & milieux aquatiques



**Valentin
HARDIER**



**Marisca
CENCI**

Véhicules

Kilométrage annuel en baisse depuis 2020 : covid, nouvelles habitudes de travail, télétravail.

Matériel

Bureautique : tous les agents sont équipés d'un PC portable.

Entretien : tronçonneuses, débroussailluses, équipements de protection...

Travaux d'aménagement (clôtures, abreuvoirs...) : groupe électrogène, perceuses, lapidaires et petit outillage.

Piégeage : cages et nasses (prêtées aux rivières et piègeurs - agréés ou non - du territoire)

Suivi de chantiers : outils de mesures (niveau laser, odomètre..)

Communication : une maquette du bassin versant, des rollups...



12
agents

10,63
équivalents
temps plein

6/6
femmes/hommes

6/6
fonctionnaires
/contractuels

40
ans
moyenne d'âge

4
arrêts maladie



29 112
km parcourus

Budget

Le syndicat dispose de 2 budgets :

- Un budget principal, établi en € TTC :

il comprend les dépenses à caractère général, salaires et charges, indemnités, remboursement d'emprunts, travaux menés sur des propriétés du SMBV voire de ses membres, études générales ou hydrauliques, les achats de véhicules, l'informatique, les recettes de subvention liées et les cotisations de ses membres

- Un budget annexe, établi en € HT : il comprend les dépenses et recettes des travaux réalisés sur sols d'autrui et non soumis au FCTVA. Ce budget est sujet à récupération de la TVA ; une déclaration de TVA est réalisée auprès du centre des impôts mensuellement.

Le syndicat n'a pas de fiscalité propre. Ses ressources proviennent :

- d'impôts levés par ses membres : le montant des cotisations est voté chaque année.
- de subventions : le syndicat mène de nombreux programmes/actions subventionnés. A savoir : programme haies, mares, PAPI, restauration de la continuité écologique, travaux rivière et agricole (temps de travail subventionné), MAEC...

Aussi, l'annonce de la perte de certains financements contraint le SMBV Arques à envisager une autre stratégie (lire en p. 10).

BUDGET 2022

PRINCIPAL		ANNEXE	
Fonctionnement		Fonctionnement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
673 666	851 826	0	11 443
Investissement		Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
118 024	94 758	604 387	486 103

Dépenses et recettes réelles, pour l'année 2022, en euros (arrondi à l'euro)

6,35€

Cotisation annuelle par habitant

l'une des plus faibles du département

635 000€

de cotisations

185 936€

de subventions

Perte de subvention

2022 a été marquée par la perte des subventions de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie pour les postes agricoles, soit une perte de 60 000 euros.

Administratif

Si le syndicat mène la plupart de ses actions sur le terrain, une importante partie du travail des agents est consacrée aux tâches administratives : diagnostics techniques, montage de dossiers de financement, avis d'urbanisme, marchés publics, préparation de réunions, comptes-rendus,...

4

comités syndicaux

4

réunions de bureau

3

réunions de président et vice-présidents

5

commissions thématiques

812

avis d'urbanisme rendus

737

mandats émis

168

titres émis



Stabilisation de berges à Saint-Martin-L'hortier



Plantation d'hélophytes dans le cadre d'un chantier de stabilisation de berges à Dampierre-Saint-Nicolas

Rivières

Gestion & entretien

Végétation des berges

Les cours d'eau sont des milieux naturels qui s'équilibrent naturellement. Néanmoins, un entretien raisonné de la végétation des berges est nécessaire pour préserver la qualité des cours d'eau et limiter le risque d'inondation.

Aménagement de clôtures et d'abreuvoirs

Nos rivières traversent un territoire où l'activité agricole est très présente. Sans aménagement le long des prairies pâturées, les cours d'eau sont exposés à la divagation du bétail entraînant de multiples dégradations.

La stabilisation des berges

Sur certains tronçons, les cours d'eau peuvent être soumis à une érosion problématique. Des aménagements sont parfois nécessaires afin de stabiliser les berges : techniques végétales, enrochement, retalutage de la berges, végétalisation...

L'obligation d'entretenir les cours d'eau appartient au propriétaire de la berge. Le SMBV Arques conseille et accompagne les riverains pour leurs projets d'entretien et d'aménagement (PPEAR*). Il veille par ailleurs à l'équilibre du milieu naturel : qualité de l'eau, gestion des espèces invasives...

Financement possible jusqu'à hauteur de 90%

Agence de l'Eau / Département / Syndicat du Bassin Versant de l'Arques

130 900
euros
de travaux

593
mètres
linéaires de
végétation de
rive restaurée

1521
mètres
linéaires
de clôture
posée

3
abreuvoirs
& pompes
à museau

808
mètres
linéaires de
retalutage
de berges

Espèces invasives

Le long de nos cours d'eau, des espèces végétales et animales menacent l'équilibre des milieux aquatiques et compromettent leur bon fonctionnement. Une intervention de l'Homme est nécessaire afin de réguler ces populations.

Espèces végétales envahissantes

Renouée du Japon, balsamine géante, mimule tachetée, crassule de Helms, buddleia... sont les principales espèces présentes sur le territoire. Nos actions : suivi, fauche et arrachage ponctuels de certaines espèces, sensibilisation des riverains... mais leur prolifération reste difficile à endiguer.

Animaux nuisibles

Faute de solution alternative, le SMBVA mène des campagnes de piégeages de ragondins et rats musqués - espèces exotiques envahissantes - pour protéger les berges. Des primes sont accordées : 1€ par rat musqué, 2€ par ragondin. Depuis 2021: prime supplémentaire de 50€ par tranche de 100 animaux capturés.

Maladies

Le phytophthora fait de plus en plus de dégâts sur les aulnes. La chararose - maladie du frêne - est très répandue et n'épargne que peu de sujets.

37

piégeurs actifs

1648

ragondins capturés

1060

rats musqués capturés

*PPEAR : Programme Pluriannuel d'Entretien d'Aménagement et de Restauration

Continuité écologique

Rétablir la libre circulation des sédiments et des espèces

Nombre d'ouvrages (moulins, chutes d'eau...) ponctuent nos cours d'eau. Et certains empêchent la libre circulation des poissons et sédiments. Les propriétaires ont pour obligation réglementaire de restaurer la continuité écologique : le SMBV Arques les accompagne dans leur projet en veillant à préserver le patrimoine et les usages.



Moulin du Pontrancart, Ancourt

Un vaste chantier, sur l'Eaulne

Le site du Moulin du Pontrancart, à Ancourt, près de Dieppe, a fait l'objet d'un important chantier de restauration de la continuité écologique : basculement des débits de l'Eaulne (divisée en 3 bras, en amont du moulin) sur un bras qui accueille aujourd'hui l'essentiel des eaux et a été rendu franchissable (faune piscicole et sédiments).

Les travaux réalisés tiennent compte :

- **du patrimoine** : le moulin à eau du XIII^e siècle n'a fait l'objet d'aucune modification et il est toujours actionné par la force de l'eau
- **des usages** : installation d'un système de

pompe pour continuer de remplir des réservoirs d'eau qui l'étaient auparavant grâce à la force du moulin (le bras l'alimentant reçoit aujourd'hui moins de débit),

- **du patrimoine naturel** : la majeure partie des arbres a été préservée, et une pêche de sauvegarde a permis de limiter l'impact du chantier sur la faune sauvage.

A noter : d'autres chantiers sont à l'étude ou en négociation et verront le jour prochainement. Les travaux sont l'aboutissement d'un processus qui dure souvent plusieurs années.

Financement : 80% Agence de l'Eau, 20% Département

160
sites identifiés
(226 ouvrages)

36
sites rendus
franchissables
après travaux
depuis 2013



Frédéric Weisz, président du SMBVA

Eau & climat

De l'engagement

65% du montant du budget prévisionnel est déjà engagé : les acteurs locaux du CTEC sont passés à l'action.

Parmi les projets, le SMBV Arques a entrepris **une réflexion sur les actions à mener en faveur des zones humides**. Un état des lieux a été dressé en vue de développer une stratégie de protection et restauration de ces espaces naturels.

Fortement mobilisé pour la préservation de la qualité de l'eau, le SMBV Arques a signé un Contrat de Territoire Eau & Climat avec d'autres acteurs du territoire : Agence de l'Eau, syndicats d'eau (O2 Bray, Plateau d'Aliermont, Vallée de l'Eaulne), Dieppe Maritime, Syndicat Mixte du Port de Dieppe, commune de Londinières... Le CTEC comprend un programme d'actions. L'objectif : viser le bon état des eaux et la préservation de cette ressource.

8
acteurs

1
programme

7,8
millions € de budget



Florian Langlois, chargé de mission agricole

Agricole

Limiter le ruissellement & l'érosion

Une nouvelle stratégie inondations

L'arrêt des financements, par l'Agence de l'Eau, des politiques et travaux de lutte contre les ruissellements et l'érosion (et des postes associés), a engagé une réflexion au sein du SMBV Arques.

Le syndicat a développé récemment **une stratégie de «gestion de points chauds»**. 141 points chauds (zones problématiques) ont été identifiés, et classés par ordre de priorité (15 en priorité 1). Et une enveloppe de 40 000 euros (pour l'année) a été votée, afin que le syndicat puisse réaliser des aménagements sur ses fonds propres (talus, fossés, mares, fascines, haies...).

Le territoire est particulièrement sensible aux ruissellements et à l'érosion des sols. Et la disparition des surfaces enherbées (22% en 20 ans) ne fait qu'accroître ces phénomènes.

Pour lutter contre les dysfonctionnements hydrauliques, le SMBV Arques travaille avec les exploitants agricoles : mise en place d'aménagements d'hydraulique douce (haies, bandes enherbées, talus...), restauration/création de mares, avis de retournement de prairies, soutien des pratiques vertueuses par le biais des MAEC (mesures agroenvironnementales et climatiques)...

MARES

2400

mares
sur le territoire

11

créations
ou restaurations

= 2000

m³ de stockage

HAIES

5,8

km de haies

8300

plants

13

projets
sur 14 communes

PRAIRIES

47

avis de
retournement
de prairie émis

258

hectares demandés

60

% d'avis défavorables

MAEC*

551

hectares contractualisés en
*mesures agroenvironnementales
et climatiques

284

hectares de zones humides préservées

22

exploitants engagés

Risque inondation

PAPI Arques & Scie : premières actions

Développer la culture du risque sur le territoire en sensibilisant les scolaires, en accompagnant les élus, en conseillant les acteurs économiques ou encore en informant le grand public... le SMBV Arques mène actuellement un PAPI - Programme d'Actions de Prévention des Inondations.

35 actions sont à mener sur 6 ans (2021-2026) pour un budget de 3,1 millions d'euros.

Une chargée de mission coordonne le projet.

Sensibiliser, communiquer

En 2022, nombre d'actions de sensibilisation ont été menées auprès de différents publics : interventions auprès des scolaires de l'élémentaire au lycée, discussions avec les acteurs économiques lors de rencontres inter-entreprises, réunions avec les élus sur le risque inondation... Une réflexion sur la stratégie de submersion marine a été en-

gagée avec les élus et acteurs locaux.

Et une kyrielle d'outils de communication sont en cours d'élaboration : escape game pour les élus, livrets pédagogiques et ateliers éducatifs pour les scolaires, maquette interactive numérique sur les zones naturelles d'expansion de crue pour le grand public...



Justine Wambre, chargée de mission risque inondation, va à la rencontre des plus jeunes.

9

interventions auprès des scolaires

9

rencontres/réunions sur la submersion marine

9

interventions auprès des entrepreneurs

7

réunions de suivi / financeurs / partenaires

Ouvrages de régulation



Ouvrage de Sainte-Beuve-en-Rivière

Bassins de rétention, prairies inondables, fossés... le SMBV Arques gère des ouvrages de régulation. Leur rôle : stocker de grandes quantités d'eau lors de fortes pluies avant de se vidanger lentement.

Dans les années 2000, à leur création, les syndicats avaient fondé leur stratégie de gestion des eaux de ruissellement sur la construction de ces ouvrages. Il complète aujourd'hui ce dispositif par des aménagements d'hydraulique douce (mares, haies..).

104 ouvrages

54 ouvrages de stockage

230 000 m³ de stockage

19 ouvrages de transfert (fossés, noues, cunettes)

20 ouvrages de sédimentation (haies, bandes enherbées...)

18 954€ d'entretien (fauchage...)

14 ouvrages écopâturés

10 ouvrages fauchés par des exploitants

51 243€ de travaux

Com'

Informer, sensibiliser

Le SMBV Arques a fait le choix de réaliser sa communication en interne. Actus sur les réseaux sociaux et le site web, conception de guides thématiques, de plaquettes... une chargée de communication veille à la bonne compréhension du rôle de la structure, à la valorisation de ses actions, à la promotion de ses programmes, à la sensibilisation aux enjeux de l'eau...

2022 a été marquée par la réalisation de vidéos : courtes animations pédagogiques mais aussi reportages dans un style journalistique.

Plus de nouveautés

REPORTAGES VIDEOS



Réalisation de courts reportages de terrain à retrouver sur notre chaîne Youtube

RÉSEAUX SOCIAUX



Première année pour le compte instagram



Création du compte LinkedIn il permet la publication d'offres d'emplois et de stages notamment.

PUBLICATIONS



Nouvelle maquette du Journal de l'Arques

Nouvelle formule du rapport d'activités

Création d'un guide Gestion des eaux pluviales à l'attention des communes, constructeurs et particuliers



57 posts
704 abonnés



30 posts
95 abonnés



11 tweets
127 abonnés



6 vidéos postées
722 vues



2 annonces



440 visiteurs par mois

Animations

Classes d'eau, sorties nature... le SMBV Arques propose chaque année nombre d'animations et participe à des événements sur son territoire. L'occasion de se faire connaître et de sensibiliser le public à divers enjeux : préservation de la qualité de l'eau, risque inondation...

4

animations



Animation mares, Beaubec-la-Rosière,
Sortie zones humides, Meulers
Visite restauration de continuité écologique, Martigny...

2

événements



Week-end DD, Envermeu
Journée agroécologie,
Fresnay-le-Long

6

interventions auprès des scolaires



Ecole primaire Envermeu
Lycée de Mesnières
Collège Delvincourt, Dieppe